

Le Bulletin

de liaison

PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUEF.C.J.M.P.
ASBL

de la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

Sommaire

145

Dossier : CRACS - "C" comme Citoyen	2>5
Echos des Centres	
MJ "La Baraka"	6
Cirqu'Conflex	7
MJ "La Clef"	8
MJ "Port'Ouverte"	9
MJ "Le 88"	10
Brèves du secteur	11
Écho'llectifs : "CJ Wapi"	12
Epinglé pour vous en politique	13
International : Projet BEL-J	14
Fiche Technique	15-16
Rubrique Web	17-18
Formations 2017 de la FCJMP	19

"C" COMME
CITOYEN

Edito

De l'implication citoyenne au pacte associatif...

Une nouvelle année débute et les Centres de Jeunes, tout comme les Organisations de Jeunesse, entament leur nouveau plan quadriennal. À l'instar des secteurs de la Jeunesse et de l'Education permanente qui partagent la notion de CRACS, nous souhaitons également contribuer à l'évolution de cet acronyme que nous explorerons tout au long de l'année. Et comme la citoyenneté est aussi politique, débutons par notre secteur associatif.

Un « Pacte Associatif » est une chose utile à la reconnaissance de l'action menée par le monde associatif dans la société. Par conséquent, en tant qu'acteur démocratique de citoyenneté active la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire estime nécessaire de définir, politiquement et légalement, les relations réciproques de l'État et du secteur associatif belge.

Ce pacte associatif doit, en outre, clarifier la gestion et l'organisation pratique des secteurs marchand et non marchand, privé ou public, permettant la distinction entre les secteurs. L'élément le plus important réside dans la reconnaissance de l'action associative en général, développée dans le secteur de la culture et de l'éducation permanente par des associations renforçant la notion de CRACS sur l'ensemble du territoire de la Communauté française ; développée par les associations locales en matière de loisirs éducatifs et sportifs.

Nos attentes se traduisent également en terme de complémentarités, de forme et de fond, de transversalités sectorielles. Avec une attention particulière à des valeurs de base telles que le développement social, la démocratie, la participation citoyenne, la liberté d'association et surtout l'égalité des chances.

Aussi, il nous semble judicieux que le pacte associatif soit l'objet préalable d'un accord consensuel entre tous les partis démocratiques et qu'ensuite, il soit l'objet d'un accord de coopération entre les différents niveaux de pouvoir, seule garantie d'une réelle transversalité inexistante à ce jour. Afin de renforcer son cadre de référence, il devra s'imposer également au même titre que le pacte culturel ou le pacte d'excellence, mais dans une forme qui devra être définie ultérieurement, préfigurant le cadre spécifique de son objet.

Il est cependant évident que le pacte doit avoir une personnalité juridique forte, afin d'influencer concrètement et valablement les lois, décrets et autres arrêtés légaux passés et futurs règlementant le secteur associatif et les politiques de jeunesse.

"C" COMME CITOYEN



- Le soutien actif de l'action des Maisons de Jeunes en Milieu Populaire
- La réalisation de partenariats locaux
- Le développement de l'Egalité des Chances en Milieu Populaire.

Mais la fédération, c'est aussi et surtout des individualités et des personnalités qui bougent ensemble.

L' équipe communautaire de la fédération :

- Bastin Emilie
- Carteron Perceval
- Casamenti Andrea
- Chagnon Eric
- Craut Rares
- Deshayes Célia
- Evrard Pierre
- Fernandez Laetitia
- Magermans Bruno
- Malandri Georgia
- Tzoumacas Georgios

L'équipe régionale et locale de la fédération :

- Arbaoui Yassin
- Boucoum Boubcar
- Boulangé Pierre
- Bouzerda Tarik
- Brasseur Gaëlle
- Carota Romina
- Charlet Emilie
- Cormann Kim
- Cruquenaire Charly
- De Rouck Olivier
- Elmcabéni Yassin
- Esgain Amélie
- Etienne Valentine
- Farvacque Baptiste
- Gagneur Guillaume
- Jaramillo Estefania
- Kamal Nisrine
- Korosmezey Marc
- Levêque Catherine
- Maus Alexis
- Molon Sara
- Monfort Lara
- Ouriaghli Ismael
- Pirotte Amaury
- Reaume Kevin
- Remiche Tommy
- Stievenard Lucile
- Van Saene Jessica

Les membres du conseil d'administration et les conseillers de la fédération :

- Daniel Thérasse, Président
- Olivier Leblanc, Administrateur délégué
- Géraldine Fievez, Vice-Présidente
- Frédéric Admont, Vice-Président
- Robert Cornille, Trésorier
- Julien Anciaux
- Didier Beyers
- Jean-Philippe Calmant
- Doriane Coupez
- Freddy Hartog
- Bernard Herlin
- Xavier Hutsemékers
- Elise Laffineur
- Johanna Larcheron
- Michel Lefebvre
- Sandra Marchal
- Allison Meerbergen
- Jeanne-Marie Sevaux
- Selçuk Ural
- Clotilde Visart

Si votre centre souhaite aussi s'impliquer, la fédération est à votre disposition.



CRACS COMME CITOYEN

2017 marque le renouvellement des plans quadriennaux, à cette occasion, il semble opportun de revenir sur un concept fondamental du décret "Centre de Jeunes", à savoir celui de CRACS.

Ce premier Bulletin de Liaison de l'année traitera de la première lettre de cet acronyme communément admis dans le secteur !

"C" comme Citoyen. Mais qu'entendons-nous par citoyenneté ? Qu'est-ce que la citoyenneté pour les jeunes ? Et comment se vit la citoyenneté au sein des Centres de Jeunes ?





QU'EST-CE QUE LA CITOYENNETÉ ?

Les traditions et les approches en matière de citoyenneté ont non seulement évolué avec le temps, mais sont également diverses selon les pays, leur histoire propre, les sociétés, les cultures et les idéologies. Les multiples compréhensions du concept de citoyenneté en sont la conséquence.

La citoyenneté est née dans la Grèce ancienne; en ces temps, les « citoyens » avaient le droit légal de participer aux affaires de l'Etat. Mais tout le monde n'était pas citoyen, les esclaves, les paysans, les femmes ou encore les étrangers n'étaient que des sujets. Pour qui avait le privilège d'être citoyen, l'idée de la « vertu civique » ou d'être un « bon » citoyen était un aspect important du concept, dans la mesure où la participation n'était pas seulement un droit, mais avant tout un devoir. D'un citoyen qui n'assumait pas ses responsabilités, on estimait qu'il perturbait l'ordre social.

Cette perception continue aujourd'hui d'imprégner la compréhension la plus répandue de la notion de citoyenneté, qui renvoie à une relation juridique entre l'individu et l'Etat. Ainsi, les citoyens observent certaines obligations vis-à-vis de l'Etat et peuvent, en retour, espérer la protection de leurs intérêts vitaux.

Toutefois, le concept de citoyenneté est beaucoup plus riche de sens que sa simple dimension juridique.

De nos jours, la citoyenneté est bien davantage qu'une construction juridique et renvoie, notamment, au sentiment d'appartenance de chacun, par exemple le sentiment d'appartenir à une communauté que vous pouvez façonner et sur laquelle vous pouvez avoir une influence directe.

Une telle communauté peut se définir au moyen de divers éléments, par exemple un code moral partagé, un ensemble commun de droits et obligations, la loyauté envers une civilisation commune ou encore un même sentiment d'identité. Au sens géographique, la communauté se définit généralement à deux niveaux principaux, et notamment au niveau local, à savoir la communauté locale dans laquelle vit l'individu, et au niveau de l'Etat, auquel l'individu appartient.

Dans la relation qui unit l'individu à la société, nous pouvons identifier quatre dimensions associées aux quatre sous-systèmes qui caractérisent une société et sont essentiels à son existence : la dimension politique/

juridique, la dimension sociale, la dimension culturelle et la dimension économique

La dimension politique de la citoyenneté renvoie aux droits politiques et aux responsabilités envers le système politique. Le développement de cette dimension passe par la connaissance du système politique ainsi que la promotion d'attitudes démocratiques et des capacités nécessaires à la participation.

La dimension sociale de la citoyenneté concerne le comportement entre individus dans une société et requiert une loyauté et une solidarité suffisantes. Les compétences sociales et la connaissance des relations sociales dans une société sont nécessaires au développement de cette dimension.

La dimension culturelle de la citoyenneté fait référence à la conscience d'un patrimoine culturel commun. Cette dimension culturelle peut se développer par la connaissance du patrimoine culturel, ainsi que l'histoire et des compétences fondamentales (notamment linguistiques, comme la lecture et l'écriture).

La dimension économique de la citoyenneté concerne la relation entre l'individu, le travail et le marché des consommateurs. Elle englobe le droit au travail et à un niveau de subsistance minimum. Les capacités économiques (essentielle aux activités économiques et liées à l'emploi) et la formation professionnelle jouent un rôle essentiel dans la concrétisation de cette dimension économique.

Ces quatre dimensions de la citoyenneté se mettent en place grâce à des processus de socialisation qui interviennent à l'école, dans la famille, dans les organisations civiques et les partis politiques, mais aussi les associations, les médias de masse, le voisinage et les groupes de pairs

Pour bénéficier d'une citoyenneté équilibrée, tout citoyen doit être en mesure de l'exercer pleinement et également dans ses quatre dimensions (comme les quatre pieds d'une chaise).





LES JEUNES ET LA CITOYENNETÉ

Les jeunes n'ont même pas le droit de vote, alors comment peuvent-ils participer au processus démocratique ? Beaucoup de jeunes répondraient à cette question en disant qu'ils ne sont pas prêts et qu'ils ne seront en mesure de participer que lorsqu'ils auront 18 ans.

En réalité, beaucoup de jeunes sont très actifs bien avant de pouvoir voter et, à certains égards, l'impact de leurs activités peut être plus fort que le simple droit de vote.

C'est à l'échelon local que se situe dans un premier temps l'engagement essentiel des jeunes dans la vie de leur communauté et la politique à ce niveau, ils sont davantage en prise avec les questions spécifiques qui les intéressent et les personnes avec qui ils entrent en contact, et sont donc plus en mesure d'avoir un impact direct.

Il serait erroné de penser que nous faisons des citoyens! On ne devient pas citoyen on l'est et on l'expérimente par différents moyens, on vit la citoyenneté et on la pratique.

Reconnaître la citoyenneté des jeunes, c'est les tenir pour des personnes différentes des adultes, mais cependant douées individuellement et collectivement d'une légitime vision du monde et d'une capacité à s'exprimer, à agir et à participer à la vie sociale. C'est les considérer comme de réels interlocuteurs. On ne peut continuer à les tenir éloignés de tout processus de décision tout en pensant qu'ils seront satisfaits de ce que l'on a très gentiment concocté pour eux.

On ne peut continuer à proclamer que la jeunesse est l'avenir de la société tout en tenant cette jeunesse soigneusement en marge de toute prise réelle sur son présent. Les adultes de demain sont avant tout des jeunes d'aujourd'hui, face à leur avenir certes, mais bien ancrés dans leur présent sur lequel ils doivent pouvoir intervenir.

La citoyenneté suppose de nombreuses découvertes, expériences et acquisitions de la part des jeunes, et ceci n'est possible que s'ils sont considérés comme des partenaires actifs et non des consommateurs passifs. Ils doivent pouvoir participer à la définition de leur société, qui est celle dans laquelle on leur demande de s'intégrer.

..... SUITE PAGE 5 ►







Hip Hop

« Dansons sous la pluie ! »

En novembre dernier, à l'occasion de la compétition de danse « Battle of Style 2016 » organisée notamment par la MJ « La Baraka » (Liège), une conférence fut donnée sur le Hip Hop à l'Université de Liège.

Menée par le sociologue Marco Martiniello et l'animatrice Romina Carota, elle fut l'occasion pour le public de (re-)découvrir une partie de l'histoire de ce mouvement, avec DJ Dee Nasty et le rappeur Amir Issaa, et son impact sur une certaine jeunesse.

Le groupe belge « One Nation » et le danseur-animateur Patribe Kanyinda étaient également les invités de cet événement pour parler de la pertinence du Hip Hop

comme un outil de travail dans le domaine social. Voici un résumé de cette soirée riche d'analyses et de partages d'expériences...

Aujourd'hui, plus personne ne peut nier l'existence du Hip Hop. C'est un mouvement culturel médiatisé qui a émergé durant les années 60-70 aux États-Unis et qui aujourd'hui n'échappe à personne aux quatre coins du monde.

Cependant, force est de constater que les jeunes de ce début de siècle ne se lient plus au Hip Hop de la même manière que l'ont fait leurs grands frères... ou leurs jeunes pères. Jadis, le Hip Hop s'écoutait longuement et l'on prenait le temps de l'apprécier.

Aujourd'hui, certaines jeunes femmes telles que Romina, animatrice à la Baraka de Liège, arrivent à prendre leur place et à la tenir, réfutant les arguments obscènes du machisme ambiant. Elles sont même capables d'offrir aux jeunes bien plus, grâce à leur travail d'émancipation au travers du Hip Hop, que ce que ne le font certains danseurs.

Le Hip Hop, au contraire de certaines danses ou styles musicaux, est passée de phénomène de mode à phénomène culturel pérenne. Il a derrière lui plus de trente années d'histoire documentée. Il a cette force de pouvoir être appris de tous en tout lieu, des quartiers de banlieue jusqu'aux salles de danse de villes de province.

De nos jours, le Hip Hop s'écoute à la vitesse éclair et se consomme comme du fast-food.

Certains jeunes, plus matérialistes, qui souhaitent se lancer dans la création musicale perçoivent le Hip Hop comme une « machine à faire du fric » idéale pour se payer villa avec piscine, belle sportive ou montre de luxe.

Mais en dehors de ces constats, il reste un mouvement porteur de valeurs, celles du challenge, de l'émancipation sociale, du dépassement de soi et de l'ouverture à l'autre. Il exprime souvent une rage – d'où l'expression imagée du sous-titre « dansons sous la pluie » - issue des populations les plus défavorisées et finit par toucher d'autres catégories de la société. Un bémol toutefois : la place de la femme, qui a toujours dû faire plus d'efforts que l'homme pour parvenir à une crédibilité artistique.

Mais le Hip Hop, et en particulier le Rap, souffre d'une certaine image rebutante auprès de la société. La vulgarité de quelques clips diffusés la journée sur MTV ou MCM, la violence, l'impolitesse, le sexisme et le machisme pesant de certains jeunes font de ce mouvement un espace propice à susciter craintes et rejets de la part de la société.

Pourtant, si elle ne peut nier ces aspects négatifs qui ternissent quelque peu son aura artistique, la communauté Hip Hop ne peut être réduite à ces clichés qui ne concernent qu'une infime partie de sa « tribu ». Dans les Centres de Jeunes, les clubs de danse, les organisations de battles ou de spectacles, le Hip Hop essaie toujours de montrer son côté authentique, celui qui expose au public sa vérité, son essence même, sa force vive. Le Hip Hop émancipateur, créatif, qui unit et élève.

B.M.

La conférence

Battle of Style 2016

Le jour avant la cinquième édition du battle of style, se tiendra une conférence sur la pertinence de la culture Hip-Hop comme outil de travail dans le domaine social.

Cette conférence sera animée par le Docteur en sociologie Marco Martiniello, le crew One Nation, la Maison des jeunes La Baraka, BBF 2.0 ainsi que leurs invités :

DJ Dee Nasty (France) et le rappeur Amir Issaa (Italie).

Ils exprimeront à tour de rôle leur parcours artistique et leur implication dans le travail social à travers ce dernier.

Entrée Gratuite

Place du 20 Août 7, 4000 Liège
De 18h00 à 20h00
Auditoire du Grand Physique

18/11

Un événement

La Baraka en partenariat avec

et avec le soutien de

▲ Affiche annonçant la conférence

MJ "La Baraka"

Xavier Hutsemékers
Rue Ste-Marguerite, 51B
4000 Liège

04/225.04.98
info@labaraka.be



« Cirqu'Conflex - Cirqu'en presse »

Accent sur la citoyenneté et l'émancipation

Ce samedi 21 janvier 2017, Cirqu'Conflex organisait sa porte ouverte, l'occasion de s'ouvrir au quartier et de présenter le projet. C'est aussi l'occasion, parmi les différents ateliers, de mettre en avant le projet « Cirqu'en Presse ».

« Cirqu'en Presse » est un collectif de jeunes qui se réunissent pour aborder des sujets de leurs choix¹. Les jeunes expriment leurs envies, leurs besoins et discutent du message qu'ils veulent faire passer à leurs lecteurs.

De ces premières discussions est né un journal interne autogéré : « L'Accent ». Depuis « L'Accent » est édité régulièrement, il est le produit d'ateliers d'écriture, d'éducation aux médias, de recherches et d'expression libre. Les participants ont commencé par choisir

les différentes rubriques de leur « Accent » pour ensuite choisir des sujets.

Ainsi un sujet aussi large que la folie ou complexe et délicat que la beauté ont fait l'objet d'un numéro. Les jeunes de l'atelier vont à la rencontre des habitants du quartier et de spécialistes pour répondre à leurs questions ou témoigner.

Le résultat est pertinent et de qualité. Les rubriques, les thèmes, la forme (aussi en vidéo) sont issus de processus collectifs égaux, accompagnés (mais pas dirigés) par les travailleurs de Cirqu'Conflex. « L'Accent » est aussi le témoignage de l'intelligence et de la sensibilité des jeunes qui l'élaborent. C'est le reflet de leurs questionnements, de leurs envies et de leurs compétences. C'est

le reflet d'une citoyenneté critique active et responsable.

C'est surtout le reflet d'un projet qui permet aux jeunes d'expérimenter le faire-ensemble, les désaccords porteurs de sens et la participation active. C'est aussi le reflet d'une méthodologie qui offre à chacun un espace de parole et la reconnaissance due à tout individu. Le travail sur la citoyenneté quand elle prend la forme d'une pédagogie participative permet à chacun de prendre part à une construction commune et permet d'agir dans l'intérêt du groupe.

P.C.

¹ Parti de questions sur la citoyenneté, le rapport à l'autre, l'altérité, les membres du groupe en sont venus à discuter de sujets sérieux et complexes : des sujets scientifiques, philosophiques ou sociaux.

▼ Atelier aérien : trapèze fixe et tissu



▼ Atelier équilibre : boule d'équilibre et fil dur



"Cirqu'Conflex"

Caroline Detroux
Rue Rossini, 16
1070 Anderlecht

Tél : 02/520.31.17
info@cirqu-conflex.be



« BruZelle » Un projet pour protéger les femmes

La Maison de Jeunes « La Clef » à Etterbeek s'est associée à « BruZelle », une association qui récolte des protections périodiques à destination des femmes sans abri. Une boîte de collecte est installée à l'entrée de la Maison de Jeunes située au numéro 189 de l'avenue d'Auderghem. Les serviettes et tampons sont ensuite redistribués gratuitement aux femmes vivant dans la rue...

"BruZelle" est un projet commun porté par Valérie et Veronica, deux amies soucieuses du bien-être des femmes en situation de précarité, de pauvreté voire d'exclusion sociale.



Elles ont voulu savoir comment ça se passait les règles pour les femmes qui vivaient dans la rue. Les menstruations, on le sait, c'est inévitable et c'est tous les mois. Le sujet est tabou et il est, de ce fait, bien difficile à évoquer avec les principales concernées.

Basé à Bruxelles, BruZelle est un projet collaboratif, non subsidié, apolitique et sans but lucratif. Son objectif est de récolter pour ces femmes des protections périodiques et

de leur redistribuer gratuitement dans le respect et la dignité.

"Nous avons déjà des pistes, des débuts de réponses, énormément de questionnements... Des projets se mettent en place mais il faut bien l'avouer, le partage d'informations passe mal ! Dès lors, ça prend du temps..." précise Christophe Gonod, le coordinateur de la MJ.

Mais en attendant, les mois passent, les règles arrivent, il faut faire "avec". La démarche de la collecte, c'est par conséquent toute l'année. Contrairement à beaucoup d'actions menées auprès des personnes précarisées ou dans la rue, « BruZelle » fonctionne ainsi toute l'année car les règles ne tiennent pas compte des saisons !

B.M.

N'hésitez pas à soutenir cette initiative bien utile en toutes saisons !

Retrouvez le projet sur www.facebook.com/BruZelle ou sur bruzelle.wixsite.com, où vous trouverez l'explication de la démarche à faire pour déposer vos serviettes et tampons, ainsi que les points de collecte où les déposer.



MJ "La Clef"

Christophe Gonod
Avenue d'Auderghem, 189
1040 Bruxelles

02/640.49.96
mjlaclef@hotmail.com



« Lundi perdu » à Port'Ouverte



Cette tradition qui remonte au 13^{ème} siècle reste d'actualité à la MJ « Port'Ouverte » qui poursuit son travail d'éducation citoyenne des jeunes en incluant la transmission des traditions folkloriques tounaisiennes. L'appellation « Lundi perdu », qui a pris l'ascendant sur « Lundi Parjuré », trouve son origine dans le fait que pour célébrer la journée, le travail était arrêté, c'était donc une journée perdue pour le travail.

Aujourd'hui, la tradition se perpétue et on mange ce jour-là le fameux lapin du « Lundi Perdu ». C'est le premier lundi qui suit le 6 janvier (date de l'Épiphanie) que les tounaisiens fêtent le « Lundi Perdu ». La coutume est de « tirer les rois » au début du repas. On commençait par s'assembler en grande tablées. À chacune des tables, les convives tiraient au sort un rôle à tenir.

L'ordre du tirage suivait l'ordre d'âge décroissant des participants : le Roi ou la Reine qui mène les débats et boit toujours bien en évidence, le Valet qui annonce quand sa majesté boit par la formule

consacrée "Le Roi/La Reine boit!" afin de prévenir les convives qu'ils doivent boire à leur tour et le fou du Roi qui s'assure que la parole du Roi ou de la Reine est respectée, et que chacun l'accompagne lorsqu'il ou elle lève son verre. Et gare à celui qui oublie, car son visage sera noirci à l'aide d'un bouchon brûlé. Gare au Fou s'il ne remplit pas son rôle, c'est lui qui en sera noirci. Quelques photos en sont la preuve.

Sans oublier le verneur, le cuisinier, l'écuyer tranchant, le portier, le messager, le conseiller, le suisse, le laquais, le secrétaire, le musicien, le ménétrier, le médecin et le confesseur.

Cette tradition a longtemps eu un caractère très familial. C'était une fête où se retrouvaient les parents, grands-parents et enfants. Il ne s'agissait pas d'une fête somptueuse : la plupart des composants étaient des cadeaux reçus en étrenne de différents commerçants (boucher, épicier,...).

C'était « jour de grand plucache ».

P.E.



MJ "Por'Ouverte"

Jérôme Pestiaux
Avenue Minjean, 9
7500 Tournai

069/21.14.35
contact@portouverte.net





Programme Erasmus+

*Date limite pour le dépôt
de vos projets*

26/04/2017

*avant midi,
pour les projets
débutants
entre le 1/8 et le 31/12*

**LA FCJMP VOUS
SOUHAITE SES
MEILLEURS
VŒUX POUR
L'ANNÉE 2017...**

**RÉSONANCE
FÊTE SES
60 ANS !**

**2^{ème} train pour la
circulaire "Soutiens aux
Projets Jeunes"**

**Date limite
15 mars 2017**

**LE CLUB DE
JEUNESSE
A UN SITE WEB !**

WWW.CLUBDEJEUNESSE.BE

**La CoCoF lance 3 nouveaux
appels à projets**

Échéance 15/03/2017

**Arts circassiens
"Tous en piste pour Bruxelles!"**

**Aménagement des locaux et amélioration des
installations**

Mouvements volontaires de Jeunesse

**La FCJMP
souhaite la
bienvenue à
la Maison
de Jeunes de
Bouillon !**



Le « CJ Wapi » rencontre Isabelle Simonis



De gauche à droite :

Pierre Evrard - FCJMP, Laetitia Fernandez - FCJMP, Kathy Valcke - Echevine de la jeunesse de Mouscron, Michel Franceus - 1er échevin, échevin de la culture et Président de la Frégate, Johakim Chajja - MJ « Masure 14 », Pascal Dupont - FMJBF, Jérôme Pestiaux - MJ « Port'Ouverte », Bernard Antoin - Infor Jeunes Tournai, Emilie Van Den Broeke - MJ « Carpe Diem », Céline Guisen - Auberge de jeunesse de Tournai, Fabien Rubrecht - MJ « La Prairie », Emilie Becquart - MJ « Vaniche », Séverine Da Silva - Infor Jeunes Ath, Arnaud Canfin - Centre de Jeunes d'Antoing, Kelly Boutique - MJ « Les Chardons », Marc Castel (échevin du personnel), Mina De Filippo - SIEP Mouscron, Isabelle Simonis (Ministre de la Jeunesse), Frédéric Admont - MJ « La Frégate », Jonathan Vanlaere - Centre Protestant d'Amougies

Ce mardi 17 janvier 2017, le Collectif « CJ wapi » recevait Madame Isabelle Simonis - Ministre de la Jeunesse, de l'enseignement de la promotion sociale, des Droits des femmes et de l'Egalité des chances – pour lui présenter le rôle et le fonctionnement des collectifs en Centres de Jeunes.

Parti en 2001 de simples rencontres entre Centres de Jeunes pour échanger sur leur réalité de travail, le collectif "CJ Wapi" s'est rapidement développé autour de projets communs ambitieux, tels que le « Wapicyclette » - un camp itinérant vélo pour sensibiliser aux enjeux de la mobilité - et c'est aujourd'hui pas moins de 14 Centres de Jeunes de Wallonie picarde qui travaillent de concert à l'épanouissement du collectif.

Pour fonctionner au mieux, le collectif s'est doté de 3 cellules distinctes: la cellule « Refl'action », la cellule « animation » et la cellule « communication » ainsi que du groupe « média reporter ».

Aujourd'hui, fort de ses 15 ans d'expérience, le « CJ Wapi » revendique son existence et désire démontrer les indéniables atouts du travail en collectif pour remplir les objectifs des CJ.

Entre-autres, les collectifs permettent un échange de pratiques entre professionnels du secteur, de décloisonner les axes de travail de chaque Centre de Jeunes, de faire connaître les différents CJ au public, de mixer les publics, de se positionner collectivement sur des enjeux sociétaux ou encore de participer au développement de la culture locale.

L'importance des collectifs n'est cependant toujours pas reconnue à sa hauteur et voilà pourquoi le "CJ Wapi" insiste aujourd'hui pour une reconnaissance de leur travail dans le cadre de l'évaluation du décret CJ.

Par ailleurs, le collectif n'a pas manqué de rappeler que la mise en place de tels projets demande du temps de travail et des frais récurrents qui ne sont aujourd'hui pas couverts par leur financement. Raison

de plus pour promouvoir une reconnaissance de leur travail, que ce soit dans le cadre du décret CJ ou au travers de la possibilité pour les collectifs d'entrer des demandes de subsides.

La présentation du collectif CJ Wapi, sous forme de quizz et de jeux était à la hauteur de la créativité et du dynamisme des coordinateurs du « CJ Wapi ».

De son côté, la Ministre a présenté ses projets « Bienvenue dans ma tribu » et « Vers une politique locale de jeunesse plus participative », entre autres.

La matinée s'est clôturée par un buffet dinatoire convivial et festif.

L.F.

CJ WAPI

Centres de Jeunes de Wallonie picarde

<http://www.cjwapi.be/>



Une nouvelle circulaire plus respectueuse des réalités de terrain

Ce 1er Janvier 2017 est entrée en application la nouvelle circulaire « Soutiens aux Projets Jeunes ».

Par cette initiative, la ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles, M^{me} Isabelle Simonis, entend proposer un texte qui s'inscrit dans la continuité de la précédente circulaire. Certains critères ont été assouplis, certains termes précisés afin de s'adapter au mieux aux réalités de terrain.

À travers 6 types d'action (anciennement objectifs) réparties sur deux axes principaux, ce nouveau texte prend en compte tant les besoins liés aux projets jeunes qu'aux projets associatifs.

À destination des Centres de Jeunes, Organisations de Jeunesse, groupes de jeunes et dorénavant des collectifs, il souhaite soutenir des initiatives qui s'étendent sur 3 à 12 mois (à l'exception

de l'action 1) et pour un public élargi de 12 à 30 ans (précédemment 26 ans).

Comme pour la précédente circulaire, 4 trains de sélection, dont les dates ne changent pas (15 janvier, 15 mars, 15 juin et 15 septembre), sont prévus pour l'introduction de vos demandes.

Attention, un seul dossier par association et par train auquel peut s'ajouter un dossier pour le train de mars pour les actions en été. Le montant de votre budget dépendra dorénavant des plusieurs critères (durée, nombre de jeunes et volume d'actions envisagées) et doit donc être envisagé en terme de « fourchette ».

Le premier axe, à destination des projets jeunes, tient compte du processus de participation linéaire et vise quatre actions évolutives de la vie d'un groupe de jeunes :

- apprentissage du vivre ensemble,
- découverte culturelle et citoyenne,
- expression et diffusion de créations
- artistiques ou symboliques.

Cet axe ne comprend pas de changement majeur.

Le second axe, à destination des projets associatifs, a quant à lui subi quelques changements. L'objectif « envol » n'existe plus et est remplacé par l'action 5 « innovation dans les associations ». L'action 6 est intégralement nouvelle et concerne la « création d'outil pédagogique ».

J.B.

MÉMO

Éligibilité



Est désormais éligible aux actions 1 et 2 toute Asbl, non reconnue par la DG Culture, développant un projet spécifique pour les jeunes.

Budget, dépenses admissibles



- Il s'agit d'un budget prévisionnel.
- Les modes de calcul doivent apparaître clairement dans le budget.
- Lors de la justification, les postes indiqués dans votre budget doivent être justifiés, s'il y a des modifications il faut en avertir le service de la jeunesse.

Encadrement



Plus besoin de CV ni de lettre de motivation mais l'association doit argumenter le choix de l'intervenant en mettant en évidence les compétences et la plus-value de l'intervenant qu'il soit interne ou externe.

Justification de la subvention



- Le délai de justification des projets est de quatre mois au lieu de deux.
- Si la durée de votre projet est allongée, il faut en avertir le service de la jeunesse et demander un délai supplémentaire (votre projet ne peut dépasser 12 mois).

Pour plus d'informations au sujet des nouvelles conditions de la circulaire, contactez
Célia Deshayes au 02/513.64.48



« Young And Driven III »

La jeunesse à Bruxelles et en Wallonie



Ces 16, 17 et 18 janvier, **Formaat**, la fédération néerlandophone des Maisons de Jeunes, en collaboration avec la **FCJMP** et la **FMJ**, organisait des visites de Centres de Jeunes à Bruxelles et en province de Liège. L'objectif était double : d'une part, découvrir des CJ aux profils sociogéographiques et méthodologiques diversifiés et, d'autre part, favoriser des contacts professionnels entre les réseaux flamand et francophone.

Chaque année, **Formaat** organise un séjour dans des Centres de Jeunes à l'étranger pour ses animateurs, avec pour finalité de prendre connaissance des projets et méthodes développés par ces associations.



Pour 2017, la fédération flamande a décidé d'organiser ses visites en Wallonie et Bruxelles. Durant trois journées, une vingtaine d'animateurs néerlandophones, accompagnés de francophones, ont participé aux visites organisées par les fédérations

de Centres de Jeunes francophones. Il s'agissait de rencontrer à la fois des équipes développant des projets socioculturels et des jeunes entrepreneurs.

Nos voisins du Nord furent divisés en deux groupes lors de la programmation des visites, ce afin d'élargir les possibilités de découvertes de projets.

S'il n'est pas possible de relater toutes les découvertes faites durant ces trois journées riches en événements, parmi les lieux approchés nous pouvons citer à Anderlecht « **Cirqu'Conflex** » et ses activités de développement créatif et de cirque social, à Liège l'espace de co-working « **La Forge** », accueillant des jeunes entrepreneurs, **RElab**, premier fab-lab (laboratoire de fabrication numérique) de Wallonie, la boutique « **Wattitude** », spécialisée dans les produits artisanaux wallons.

Mais aussi, la MJ du Thiers-à-Liège et son studio d'enregistrement, le collectif **MJ-Music**, qui reprend les différentes informations sur les activités musicales du réseau d'infrastructures musicales en MJ francophones, la Maison de Jeunes « **La Bicoque** » et sa participation au projet d'exposition de photos « **Inside Out Saint-Gilles** » dans l'un des quartiers populaires de la Cité ardente.

Le label « **MJ Verte** » fut également présenté aux animateurs par **Jimmy Capozzi**, de la

MJ Antistatic (Tubize). Ce label est destiné à reconnaître toute MJ qui inscrit ses actions dans une charte prônant le développement durable. D'autres Centres de Jeunes furent visités en région bruxelloise, à Liège et dans sa province afin de multiplier les présentations d'initiatives socioculturelles (création musicale, festivals, expos, théâtre, etc.).

Sur ces nombreuses rencontres, un débriefing fut réalisé au terme des trois journées pour relever les points positifs ou négatifs, les idées à retenir, les volontés d'action à concrétiser...

De ces discussions, l'on peut retenir notamment l'importance de constituer des partenariats sur le mode du win-win, de développer l'aspect militant, de diversifier les projets, d'utiliser les espaces urbains vides au profit d'activités socioculturelles ou d'actions collectives, de réhabiliter des espaces culturels, d'oser des projets réalisés de façon plus spontanée, de maintenir des contacts entre MJ flamandes et francophones au travers de visites d'un jour en Flandre, à Bruxelles ou en Wallonie, etc.

On ne peut qu'espérer que ces rencontres avec nos « voisins » néerlandophones permettront de mutualiser nos ressources et de développer de nouveaux projets citoyens.



« PAS OBLIGÉ ? »

Un projet citoyen au cœur d'une MJ

Les CRACS seront la principale thématique des dossiers de nos Bulletins de Liaison pour 2017. À cette occasion, des fiches pédagogiques seront consacrées aux méthodologies utilisées dans les projets citoyens de nos Centres de Jeunes. Voici l'exemple de « Pas obligé ! », une initiative collective menée notamment par la Maison de Jeunes «Port'Ouverte» à Tournai...

« Pas obligé ? » : un projet par et pour les jeunes

En mai 2010, plusieurs acteurs du secteur Jeunesse à Tournai (Masure 14, Port'Ouverte, Infor Jeunes Tournai, AMO Canal J) s'inquiétaient de certains comportements de jeunes à propos de leur (sur-)consommation. Des experts avaient été alors interrogés et des avis de jeunes recueillis sous forme de « focus group » mis en œuvre par l'asbl RTA.

Ces jeunes y avaient pointé du doigt la pression économique et sociale comme causes de leur surconsommation. Ils s'étaient aussi montrés critiques sur leurs attitudes (recherche d'une valorisation, d'une reconnaissance par leur groupe d'amis via des achats parfois excessifs ou impulsifs). Des ateliers de customisation de t-shirts furent mis en place avec pour leitmotiv « Pas obligé... » (que les jeunes devaient compléter par une phrase selon leur affinité personnelle). À la suite de cela, avait émergé l'idée de reprendre diverses réflexions des jeunes et de les illustrer dans un recueil par des planches de bande dessinée qui seraient réalisées via des écoles d'arts tournaisiennes. Le recueil serait ensuite distribué à des associations du secteur Jeunesse. Ce projet devait poursuivre l'objectif de formation des CRACS en prenant pour axe principal la participation active de jeunes pour initier le débat sur les enjeux de notre société de consommation...

Finalités et objectifs du recueil

Il y a un an et demi, le projet du recueil fut mis en place. Sa finalité fut de modifier les comportements problématiques liés à la consommation et la surconsommation, et de susciter le débat sur ces thématiques chez les travailleurs du secteur Jeunesse, d'une part, et chez les jeunes, d'autre part.

Avec ce recueil, le but a été d'opérer une rupture avec les modes de prévention habituels et de rendre les jeunes acteurs du changement à faire. L'action devait viser ici un changement intrinsèque chez les jeunes par l'appropriation, la création et la diffusion d'un outil de prévention. Le projet a cherché également à permettre aux jeunes d'être valorisés dans leur aptitude à mener une action citoyenne. Il a fallu également rompre l'isolement des professionnels du secteur Jeunesse face au phénomène de (sur-)consommation. Ce projet a donné aussi l'occasion aux jeunes lecteurs de faire leur introspection. C'est pourquoi le projet comportait une dimension collective où le dialogue entre jeunes et professionnels du secteur était nécessaire.

Les objectifs ont donc été nombreux pour cette initiative. Parmi ceux définis par la MJ, nous retiendrons surtout :

- mettre à disposition un outil de prévention et d'action pour les professionnels de la jeunesse
- regrouper différents partenaires sur la question de la (sur-) consommation pour dégager des pistes d'actions
- toucher un large public de professionnels et de jeunes
- favoriser les échanges autour des problématiques liées à la (sur-) consommation
- amener les jeunes à conscientiser d'autres jeunes aux problématiques de la (sur-) consommation
- valoriser la réflexion, l'action et l'expression artistique des jeunes
- assurer une large diffusion du support de réflexion

..... SUITE PAGE 16 ►





Méthodologie

Les jeunes sont les acteurs essentiels du projet. Les animateurs et autres professionnels jouent un rôle secondaire : ils sont comme une courroie de transmission de l'expression des jeunes. Chaque étape du projet fut donc laissée à la libre appréciation des jeunes.

Le projet s'étala sur un peu plus d'un an, en **6 étapes**, entre juin 2015 et septembre 2016.

1

Initier la rencontre entre les différents acteurs

Une rencontre fut organisée entre les jeunes et les jeunes artistes. Ces derniers, en fonction de ce qui leur avait été transmis, ont choisi le thème par affinité et à partir de là, proposé un projet d'illustrations.

2

Appropriation par les artistes

Il s'agissait ici d'utiliser l'art comme moyen d'expression. Cette étape consiste en une personnalisation du propos des jeunes du point de vue de l'illustration par le dessin.

3

Un comité de validation composé de jeunes et de professionnels

Un comité composé de partenaires et de jeunes ayant participé à l'enquête validèrent la pertinence des dessins réalisés par rapport aux propos écrits par les jeunes lors de l'enquête de départ.

4

Réalisation des crayonnés et finalisation des illustrations

Les crayonnés furent ensuite réalisés et les dessins finalisés. Les illustrations se firent avec des collages, des illustrations numériques, des papiers couleurs, etc. Les dessins aboutis allaient par la suite être rassemblés pour être imprimés dans un recueil aux allures de bande dessinée.

5

Création de la maquette, impression et diffusion

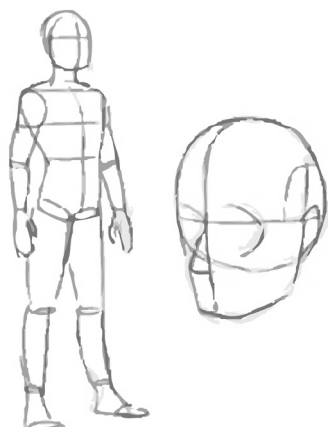
La maquette fut réalisée par l'ESA Saint-Luc, école d'arts de Tournai, et envoyée ensuite chez l'imprimeur. Le recueil est en cours de distribution et envahira prochainement les réseaux sociaux d'une façon qu'on espère virale.

6

Mise en place d'une conférence-débat et exposition

Des intervenants extérieurs furent invités à élargir le débat lors d'une conférence qui permettrait d'éclairer les enjeux et pratiques des professionnels sur cette sensible question de la (sur-) consommation. L'apport des experts fut multidisciplinaire. La conférence laissa ensuite place à un débat avec les professionnels du terrain sur les moyens d'action. La conférence aura été également l'occasion de présenter le recueil tout droit sorti d'impression. Cela permit aux jeunes d'intervenir dans le débat des acteurs de terrain avec leur vision critique de notre société de consommation.

B.M.



◀ La couverture du recueil d'illustrations "Pas obligé ?", mis en image par les étudiants de l'ESA Saint-Luc de Tournai



L'Internet citoyen

L'Internet citoyen englobe les usages, services, pratiques et comportements liés aux outils numériques en réseaux et dédiés à des actions publiques et solidaires, locales, nationales ou internationales, non marchandes, portées par la société civile.

Depuis plus de 10 ans, la révolution Internet et numérique ne s'est pas contentée de changer nos vies. Nos pratiques professionnelles se sont vues dotées d'outils puissants nous permettant de communiquer, collaborer, créer, etc. Être citoyen va au-delà de l'obligation de voter ou de payer ses impôts, aujourd'hui être citoyen, c'est participer à des actions en ligne, donner son avis, construire des projets, pétitionner, partager...

On peut le dire, le secteur de la jeunesse est un des vecteurs de croissances de l'Internet citoyen en Belgique: EPN, CRACS, formation, Facebook, ... et ce n'est que le début. Le nombre d'outils en ligne et gratuits ne fait qu'augmenter et il est parfois difficile de s'y retrouver, voici un petit tour d'horizon (non-exhaustif) de ce qu'on peut trouver en ligne aujourd'hui.

1. TROUVER L'INFORMATION

Google ou Bing sont efficaces, mais il existe des alternatives citoyennes à ces moteurs de recherche qui préservent vos données, ou plantent des arbres pour chaque recherche effectuée. Il en existe des dizaines, chacun avec sa particularité.

Moteurs de recherche alternatifs

- *Duckduckgo* (www.duckduckgo.com) : c'est un méta moteur (il effectue ses recherches auprès de différents moteurs de recherche) et préserve les données de ses utilisateurs.
- *Ecosia* (www.ecosia.org) : plante un arbre en Amazonie (le poumon vert de la terre) pour chaque recherche effectuée, en plus de protéger les données de ses utilisateurs.

Plus : <https://goo.gl/9F1DKb>



L'Internet citoyen se définit selon les caractéristiques suivantes :

- Non commercial, non marchand sans transactions financières à but lucratif ;
- Issu de l'économie sociale et solidaire, du secteur public ou de la recherche ;
- Public : administration en ligne et services de proximité ;
- D'intérêt général : emploi, patrimoine, santé, éducation, formation
- De services essentiels : aide aux projets, démocratie locale, mise en réseau des personnes et organismes locaux pour l'échange et la coproduction ;
- Accessible : favorisant les publics éloignés culturellement, économiquement ou socialement.

Source : Wikipedia

SUITE PAGE 18 ►



2. LES MOUVEMENTS CITOYENS

Devenir citoyen, ça ne tombe pas du ciel ! Se connecter à un réseau va vous faciliter grandement la mise en projets.

Mouvements citoyens en ligne

- *Tout Autre Chose* (www.toutautrechose.be) : envie de vous engager et de fonder des mouvements citoyens sensibilisant une cause, ce site est fait pour vous.
- *Debout Citoyen !* (www.deboutcitoyen.be) : même type de communauté, mais plus axée autour d'initiatives locales.

Plus : <https://goo.gl/XAn3Wt>

3. UN CITOYEN INFORMÉ EN VAUT DEUX

Outre les canaux d'informations mainstream (grand public), il existe une panoplie de sites qui permettent de donner des compléments d'information plus ou moins indépendants, pouvant multiplier les éclairages de l'actualité, nécessaire à la pensée citoyenne (critique).

Quelques sites d'informations collaboratifs

- *MAGMA* (www.mag-ma.org) : le MAGazine Mixité Altérité est un site entièrement géré par des volontaires et publie des portraits de jeunes réalisés par des jeunes.
- *Newsmonkey* (fr.newsmonkey.be) : nouveau venu et qui fait déjà du bruit, ce site venu de Flandres a fait le pari d'allier les informations participatives aux réseaux sociaux.

Plus : <https://goo.gl/YGFZHX>

4. RASSEMBLER POUR MIEUX RÉGNER

Vous êtes connectés et informés. Maintenant, vous voilà prêt à agir. Commencez par lancer une pétition. Le public du web est généralement assez réceptif aux pétitions car le processus de participation est simple et rapide. De plus, il relaie facilement dans ses réseaux. Encore faut-il qu'il se sente concerné, ou solidaire. Mais c'est une autre question.

Sites de pétitions en ligne

- *OpenPetition* (www.openpetition.eu/be)
- *LaPetition* (www.lapetition.be)

4. FAIRE PARTICIPER AUX PROJETS

Le financement collaboratif explose sur le net. Les projets pullulent tant il semble facile de faire financer son projet par des communautés. Mais qu'on ne s'y trompe pas, car cela demande une réelle pertinence dans le projet et un vrai travail de préparation. Un usager ne s'engagera sur des contenus vaporeux ou auprès d'un site douteux. Choisissez le bon outil.

Sites de Crowdfunding (financement participatif) -

- *Crowd'in* (www.crowdin.be) : lancez-vous dans un projet, faites-vous accompagner et participer à une dynamique collaborative unique.
- *MonASBL.be* (www.monasbl.be/tags/crowdlending) : envie de lancer un projet participatif avec votre asbl ? Ici vous trouverez toutes les informations utiles.

M.C. & E.C.



Prochaines formations

Pour nos prochaines formations, la F.C.J.M.P. vous propose trois modules. Les participants y acquerront de nouveaux savoirs et savoir-faire en lien direct avec leurs activités ou projets en Centre de Jeunes. Ces formations, basées sur les pédagogies actives, permettront aux participants d'apprendre en groupe, en pratiquant par essais et erreurs, en développant le sens de l'observation, en faisant des liens et en cherchant des solutions à partir des connaissances préalables de chaque participant.

"Formation pour nouveaux animateurs"

Session 1 : découverte du secteur et de l'animation

BRUXELLES

14,20 & 21/02

Vous débutez dans l'animation ? Profitez de notre « Formation pour nouveaux animateurs » ! Vous y découvrirez le secteur, le métier d'animateur et la gestion de projets. Au programme : le cadre général du secteur Centre de Jeunes, le fonctionnement des asbl et des organes internes, la participation des jeunes aux organes de décision, etc. La formation de la première session (découverte du secteur et de l'animation) aura lieu à Bruxelles les 14, 20 et 21 février 2017. La seconde session (gestion de projets spécifiques) aura lieu, toujours à Bruxelles, les 12, 19 et 20 juin 2017.

➔ Prix : 150€ pour les membres. 180€ pour les non-membres.

"Heureux qui communique"

Communiquer positivement, avec assertivité

NAMUR

16 & 23/02

Dans le métier d'animateur, la communication assertive et l'écoute active demeurent des atouts pour établir avec les jeunes des relations harmonieuses et de confiance. « Heureux qui communique » est une formation qui vous permettra d'utiliser des techniques d'écoute active et de reformulation, de mettre en œuvre des techniques de communication assertive et de communiquer de manière non violente.

➔ Prix : 50€ pour les membres, 70€ pour les non-membres.

« O'sons l'anim'son ! »

Sonorisation d'un concert en MJ

WAVRE

16 & 17/02

Vous êtes animateur et vous souhaitez organiser un concert ou un spectacle ? Avec notre formation « O'sons l'anim'son ! », vous découvrirez la sonorisation de concert, l'approche technique de l'art de la scène et du matériel de sonorisation, ainsi que les montage de scène et câblage de système. La formation aura lieu à Wavre les 16 et 17 février 2017.

➔ Prix : 50€ pour les membres, 70€ pour les non-membres.



Inscription à cette formation,
Sur le site : www.fcjmb.be.
Pour toute question, contactez-nous au
02/513.64.48 ou formation@fcjmb.be.

Le Bulletin de Liaison
est édité par
la Fédération des Centres de
Jeunes en Milieu Populaire

F.C.J.M.P. ASBL
Rue Saint-Ghislain, 26
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.64.48
Fax : 02/502.75.95
E-mail : infos@fcjmb.be
www.fcjmb.be

La Fédération est ouverte du lundi au
vendredi de 9 à 18 heures.

Le Bulletin de Liaison est un bimestriel (sauf
juillet et août) : Dépôt Bruxelles X

Editeur responsable

Olivier Leblanc
Administrateur délégué

Rédacteur en chef

Pierre Evrard

Comité de rédaction du BDL n°145

Justin Bertholet
Perceval Carteron
Eric Chagnon
Mokhtar Chellaoui
Célia Deshayes
Pierre Evrard
Laetitia Fernandez
Bruno Magermans

Mise en page :

Eric Chagnon

Illustrations :

Eric Chagnon

Crédit Photos :

Mohamed Khaddamallah
F.C.J.M.P. ASBL

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous informons nos lecteurs que la F.C.J.M.P. gère un fichier comportant les noms, prénoms, adresses et éventuellement les professions des destinataires du Bulletin de Liaison.

Ce fichier a pour but de répertorier les personnes susceptibles d'être intéressées par les activités de la F.C.J.M.P. et de les en avertir. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et, le cas échéant, les rectifier ou demander leur suppression en vous adressant à la Fédération. Ce fichier pourrait éventuellement être communiqué à d'autres personnes ou associations poursuivant un objectif compatible avec celui de la Fédération.





Fondée en 1970, la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire est une Organisation de Jeunesse pluraliste rassemblant principalement des Centres de Jeunes qui développent un travail d'animation socioculturelle spécifique tenant compte des jeunes dont les conditions économique, sociale et culturelle sont les moins favorables.

Ses objectifs particuliers consistent

- à soutenir l'action des Centres et des Maisons de Jeunes.
- à favoriser le travail d'animation en milieu populaire.
- à sensibiliser les pouvoirs publics aux problèmes de la jeunesse défavorisée.
- à permettre le développement d'une politique socioculturelle d'égalité des chances.

La F.C.J.M.P. développe des projets locaux d'actions communautaires qui contribuent à renforcer l'action de ses membres. Elle favorise le développement pédagogique et le travail de réseau des Centres de Jeunes. Elle assure un soutien associatif aux Centres en matières administrative, comptable, logistique, fiscale, etc., ainsi qu'un accompagnement professionnel des animateurs en matières de formation, d'animation, d'information, de conseils, ...



**Soutenons la politique
socioculturelle
d'égalité
des chances!**



Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

26, Rue Saint-Ghislain - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/ 513 64 48 - Fax. : 02/ 502 75 95

infos@fcjmp.be - www.fcjmp.be

La F.C.J.M.P. est une association pluraliste reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant qu'Organisation de Jeunesse (décret 26.03.2009) et en tant que Fédération de Centres de Jeunes (décret 20.07.2000). Elle est soutenue par la Commission communautaire française, les Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale, Actiris, le Forem et l'ONE.



AVEC LE SOUTIEN DE

